Majorité

Pour Saint-Nazaire

Marais de Brière, estuaire de la Loire, façade littorale… un mandat pour agir et pour préparer l'avenir

Quelle chance et quelle responsabilité de vivre au cœur d'un milieu unique, fragile, où se mêlent l'estuaire de la Loire, les marais de Brière, les plages du littoral ! Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale, nous serons au rendez-vous de ce formidable défi pour préserver et gérer durablement nos ressources environnementales stratégiques. Sur ces 50 000 hectares de milieux sensibles, l'absence de plans de gestion, le laisser-faire sont tout aussi néfastes que l'artificialisation excessive des sols ou la consommation démesurée des ressources naturelles. C'est donc bien dans la recherche d'un équilibre complexe, au bénéfice de l'homme et de la nature, que nous voulons situer notre action, comme l'ont toujours fait les habitant·es de ce territoire.

Les grands enjeux sont identifiés, il s'agit de restaurer et protéger nos grands espaces naturels de zones humides, de bocages de prairies pour sauvegarder leur fonction essentielle de puits à carbone, de reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de préserver la ressource en eau potable, la biodiversité faune-flore mais aussi nos lieux de vie des risques liés au changement climatique et à la montée des eaux. Il faut pour cela agir sur le temps court, préparer le temps long, et s'affranchir des frontières administratives trop restreintes.

Dans un esprit de solidarité et d'efficience, le mandat précédent a été l'occasion, sur ces dossiers, de poser les bases d'une coopération territoriale élargie, en prenant toutes nos responsabilités dans la gouvernance de l'eau, du parc naturel régional de Brière ou dans la préfiguration d'un projet alimentaire territorial, par exemple.

Ainsi, dès aujourd'hui, le programme d'actions porté par le Syndicat du bassin versant du Brivet est opérationnel. Ce contrat de six ans permettra de restaurer nos cours d'eau et canaux, de reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ; il représente un investissement de plus de 15 millions d'euros, financés à hauteur de trois millions par Saint-Nazaire et son agglomération.

Concernant le parc naturel régional de Brière, l'année 2021 permettra d'engager toutes les communes de la CARENE dans la réalisation d'un atlas de biodiversité communal afin de valoriser la richesse de la biodiversité du quotidien. Il sera précieux pour déployer les plans de reboisement programmés sur ce mandat.

Comme nous l'avons fait sur la gouvernance de l'eau, il nous faudra aussi installer, dans les mois qui viennent, une gouvernance structurée pour l'estuaire de la Loire. Les grandes mutations vont profondément modifier nos cadres de vie. L'équipe de la majorité municipale « Pour Saint-Nazaire » prend toutes ses responsabilités pour répondre aux enjeux de notre temps.

Faire vivre la Démocratie

Notre projet municipal est organisé autour d'un triptyque : un cap écologique, une boussole sociale, et une méthode démocratique. Ce début de mandat est l'occasion de parler méthode démocratique.

De très nombreux espaces d'information, de concertation, de collaboration, ou de co construction ont été mis en place ces dernières années par la Ville de Saint-Nazaire. Conseils citoyens de quartiers, dispositif d'accompagnement des initiatives citoyennes, soutien aux maisons de quartiers, au monde associatif, aux projets collaboratifs, appels à projets, conseil des aîné·es, Jeunes en ville, droit d'interpellation citoyenne, délibérations-cadres, réunions publiques, permanences des élu·es de quartiers, les rendez-vous « 1 Mois, 1 Quartier », l'Atelier mobile…Les possibilités à disposition des nazairien·nes sont nombreuses pour s'intéresser, s'impliquer, participer et mener des projets. La participation citoyenne gagne du terrain et notre équipe « Pour Saint-Nazaire » est consciente des enjeux démocratiques, tant pour notre territoire que pour notre pays.

Malgré cette demande de concertation et les nombreux outils mis en œuvre, l'abstention continue de progresser ces dernières années. Ce fait, confirmé encore lors des derniers scrutins, à Saint-Nazaire comme partout ailleurs, doit nous interpeller. Pour nous, l'enjeu est d'améliorer et parfois restaurer la confiance et le respect entre les citoyen·nes et l'institution publique.

Cette volonté de favoriser l'information, la concertation et la co-construction entre les habitant·es et les élu·es, se concrétise par la présentation régulière de « Délibérations-cadrec » au conseil municipal, qui tracent aujourd'hui le cadre de notre action. Le processus d'élaboration de ces délibérations permet de faire participer de nombreux habitant·es et acteurs locaux, recueillir leurs avis et expertises. Ces temps de travail associent élu·es, associations, partenaires institutionnels, représentant·es des maisons de quartiers, professionnel·les… Représentant·es des conseils citoyens de quartier, et habitant·es tiré·es au sort participeront également à la démarche. Pour ce mandat, transition écologique, projet éducatif local, contrat intercommunal de santé, tarifications municipales, plan local de l'habitat et mobilités seront les grands sujets à travailler avec les habitant·es. De la même manière, au travers de la démarche « Ambition maritime et littorale » des réflexions d'ampleur seront engagées autour du projet urbain global de notre ville avec les habitant·es. Pour cela, une commission extra municipale a été mise en place. D'autres outils verront prochainement le jour, tels que les budgets participatifs ou encore les chantiers coopératifs…

Réussite éducative

À Saint-Nazaire, l'éducation est une priorité de toujours. Bien avant nous, des générations d'élu·es se sont mobilisées en faveur de l'école et en soutien à l'éducation populaire. Cette ambition pour l'émancipation des jeunes est intacte. Elle se traduit notamment par nos conventions avec l'État sur le projet éducatif de territoire et le programme de réussite éducative (PRE) qui permet à 220 enfants, chaque année, de bénéficier d'un accompagnement individualisé. Nos dispositifs, qui incluent plusieurs actions innovantes (club coup de pouce, cap collège, aide aux devoirs dans les maisons de quartier…) s'avèrent d'autant plus nécessaires dans la période que nous traversons, et après plusieurs mois qui ont pu accentuer les fragilités de certain·es. En complémentarité de ces actions, nous venons d'obtenir le très sélectif label « cité éducative », qui reconnait la qualité de l'investissement de tous les acteurs éducatifs. Les quartiers ouest, regroupés autour du collège Pierre-Norange, font ainsi partie des 80 labélisations. Au-delà des financements octroyés par ce label (200 000 euros par an pendant trois ans), il s'agit de favoriser les apprentissages et d'accompagner nos enfants à bien grandir dans notre ville, en tissant plus de liens entre tous les acteurs interagissant avec notre jeunesse.

En matière d'éducation, comme dans bon nombre d'autres domaines, notre faculté d'innovation est reconnue, et nous permet ainsi d'être en première ligne pour vivre ensemble la ville de demain.

Opposition

Ensemble, solidaires et écologistes

Liban

Aux côtés des États, parfois défaillants ou autoritaires, les collectivités locales ont un rôle à jouer dans le monde. Lutter pour la démocratie, faire prévaloir les intérêts humains, porter la solidarité, contribuer au dialogue culturel, innover pour la transition écologique… Ces combats sont à mener et nos villes se doivent d'être solidaires, par-delà les frontières, pour les porter.

Forts de cette conviction, nous avons souhaité que la Ville de Saint-Nazaire et son agglomération apportent leur aide aux populations du Liban, fortement touchées par une situation politique inquiétante, comme par l'explosion qui a défiguré Beyrouth. 300 000 habitant·es ont perdu leur domicile. Santé et solidarité peinent à s'organiser dans un pays exsangue.

Saint-Nazaire apportera 5 000 euros d'aide à un fonds des collectivités françaises pour le Liban. Une mission est en cours au Liban, pour une utilisation optimale des fonds.

SOS Méditerranée

Ville-portuaire, Saint-Nazaire accueille avec fierté le centre de formation de la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM). Grâce à lui, la SNSM forme ceux qui vont porter secours aux naufragé·es et sauvent des vies au large de nos côtes.

Pourtant, en Méditerranée, le cynisme, la défaillance des États et les calculs politiciens font que des milliers de migrant·es meurent noyé·es. On estime que 1 885 personnes sont mortes en Méditerranée en 2019. Plus de cinq morts, chaque jour… Ces femmes, ces hommes, ces enfants, ce sont nos frères, nos sœurs, nos enfants.

L'association SOS Méditerranée s'est donné pour mission de venir au secours des naufragé·es, de manière inconditionnelle, en respectant strictement le droit. Reconnue d'utilité publique, elle a secouru 30 896 personnes depuis sa création, dont 1 373 en 2019.

Avec le conseil départemental de Loire-Atlantique et de nombreuses collectivités en France, nous avons souhaité que Saint-Nazaire apporte son soutien à SOS Méditerranée et rejoigne, à hauteur de 10 000 euros par an, sa plate-forme de financement.

Petit-Maroc : des habitant·es et des commerçant·es gêné·es

Le pont levant, propriété du port autonome Nantes/Saint-Nazaire, permettant l'accès au quartier du Petit Maroc a été percuté par un cargo le 24 juillet. Cet incident a entraîné sa fermeture à toute circulation jusqu'à la mi-novembre, à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes. La gêne occasionnée pour les habitant·es et les commerçant·es a été immédiatement prise en compte par la collectivité.

Le ramassage des ordures ménagères a dû être adapté au tonnage du pont de la forme Joubert pour assurer la continuité du service public. Un itinéraire a été installé pour permettre de dévier les véhicules et les piéton.ne.s vers le pont tournant depuis l'avenue René-Coty. Des feux ont été positionnés pour fluidifier et sécuriser le trafic de la passerelle de l'écluse, même si elle est peu adaptée à un tel trafic.

Les contacts avec les commerçant·es ont permis d'identifier leurs besoins immédiats consistant à indiquer l'ouverture de ces commerces et la déviation pour s'y rendre.

Nous sommes en relation permanente avec le domaine portuaire en veillant aux intérêts des nazairien·nes de ce quartier historique de Saint-Nazaire.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

La connaissance pour lutter contre l'insécurité

« *L'insécurité est à la mode, c'est un fait* ». Cette phrase ouvrant un article de presse n'a pas été écrite en 2020 mais en 1907. Le problème de l'insécurité n'est donc pas récent et néanmoins il subsiste encore, comme nous l'avons vécu à Saint-Nazaire cet été : une fillette victime d'une balle perdue dans le genou, un homme grièvement blessé par balles, un assaut du raid : c'est ce qui a rythmé la saison estivale des habitant·es de la Bouletterie, la Trébale, le Petit Caporal, la gare, le centre-ville. Ces évènements dramatiques ne font que pointer du doigt une situation déjà fragile, mais aussi des solutions inadaptées. Alors, abordons-nous les choses du bon angle ?

Les collectivités publiques doivent s'attacher à réfléchir à leur mode de connaissance des populations vivant dans et autour des logements dont ils ont la charge, mieux comprendre les habitants afin de développer des propositions pertinentes d'accompagnement et de dynamisation du tissu social.

L'approche de ces milieux populaires est souvent biaisée par l'omniprésence de clichés et de stéréotypes réducteurs, car toujours lus avec la même grille de lecture qui fait appel aux mêmes indicateurs « classiques » qui ne rendent pas compte de « l'épaisseur de la vie quotidienne » vécue par les habitants. Les rapports officiels basent leur connaissance des habitant·es sur des chiffres fournis par des acteurs institutionnels (Insee, CAF, services de police…), mais qui ne répondent pas aux besoins des populations. Les données de la CAF recensent les attributions d'aide sociale, les données de la police enregistrent un taux d'intervention : il n'y a ni les manques, ni les besoins. De plus, elles n'offrent pas de précision à l'échelle d'un quartier et sont donc insuffisantes pour guider l'action micro locale.

Oui, le démantèlement des réseaux de trafic est à la charge de la police nationale, mais là où le maire réclame une augmentation des effectifs de la police et des caméras de vidéosurveillance, nous répondons que les solutions doivent être humaines et construites en concertation avec les quartiers directement impactés par cette problématique d'insécurité. Faire appel aux habitant·es pour mettre en place des « référent·es de vie », accroître la présence des médiateur·trices qui feraient le lien entre les institutions, la municipalité, les travailleur·ses sociaux et les associations, toutes ces mesures permettraient d'inclure tou·tes les acteur·trices et aboutiraient sur de véritables projets.

Pascale HAMEAU, Gwenolé PERONNO,
Gaëlle BÉNIZE THUAL, Cédric TURCAS,
Hanane REBIHA, Philippe CAILLAUD,
Capucine HAURAY, Olivier BLÉCON,
Sarah TRICHET-ALLAIRE, François BILLET